

Plan de communication

Synthèse



Mise en œuvre de la Prime d'activité au 1^{er} janvier 2016

Rappel des objectifs

- Déployer une communication permettant aux allocataires et aux non allocataires de percevoir la Prime d'activité, selon les principes du paiement à bon droit et dans le cadre de la lutte contre le non-recours.
- Déployer une communication interne en direction des salariés des Caf et notamment celles et ceux en contact avec les allocataires.

Les cibles

Six profils de bénéficiaires ont été identifiés :

- Allocataires bénéficiaires du **RSA socle**,
- Allocataires **bénéficiaires du RSA activité**,
- Allocataires **bénéficiaires potentiels**,
- Non allocataires mais bénéficiaires de la PPE,
- Jeunes de **moins de 25 ans allocataires** (susceptibles de débiter une activité)
- Le « grand public » : les bénéficiaires potentiels n'entrant pas dans les catégories précédentes.

Par ailleurs, le plan de communication cible l'interne et les partenaires ou relais institutionnels pouvant s'adresser à des publics intéressés par la Prime d'activité.



Une stratégie en 3 temps

La stratégie consistera à mettre en œuvre la communication de manière graduelle avec plusieurs phases visant des cibles spécifiques et mobilisant des canaux distincts. La MSA a accepté de reprendre les outils de communication déployés par les Allocations familiales. Schématiquement :

Septembre-octobre : information préalable des partenaires et du réseau

Novembre-janvier : communication ciblée

A partir de janvier : communication grand public





**Septembre-octobre 2015 :
informer les partenaires et le réseau**

Septembre-octobre : informer les partenaires et le réseau

Objectifs

Pendant cette phase de lancement, la communication poursuivra deux objectifs :


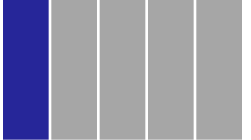

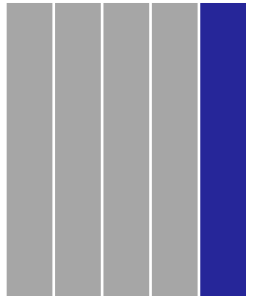
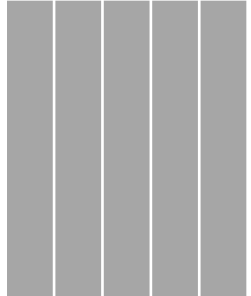
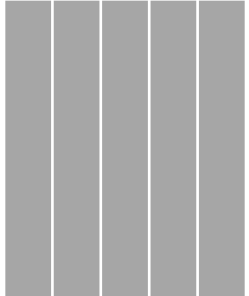
- **Sensibiliser les partenaires institutionnels** à l'arrivée de la Prime d'activité
- **Informer le réseau de l'arrivée de la Prime**, du calendrier de mise en œuvre, de la phase de simulation à partir de novembre 2015. Mobiliser le réseau afin que le travail d'information/sensibilisation des partenaires institutionnels soit également pris en charge localement.

Vecteurs et outils :

- **En direction des partenaires institutionnels :**
La Cnaf transmet une liste des partenaires nationaux contactés ou ayant reçu le document 4 pages de sensibilisation à la Prime d'activité ou sa version numérique. Le réseau décline localement cette communication partenaires.



Septembre-octobre : informer les partenaires et le réseau

Cibles	Actions/outils	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
Interne/ réseau	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier de communication locale : affiche, flowchart (infographie), contenus rédactionnels. 			
Partenaires	<p>Support 4 pages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Format e-mailing Cnaf aux partenaires nationaux. - Mise à disposition du réseau pour relais auprès des partenaires locaux. 			



Novembre-décembre 2015 : communication ciblée

Novembre-décembre : communication ciblée

Objectifs

Avec le lancement du simulateur, le 1^{er} novembre 2015, la communication entrera dans sa seconde phase, orientée plus spécifiquement vers la bénéficiaires potentiels de la Prime d'activité.

Pendant cette phase de lancement, la communication poursuivra les objectifs suivants :

- **Anticiper les interrogations des allocataires RSA socle**, et les rassurer sur la continuité des droits.
- **Rassurer les allocataires RSA activité sur la bascule automatique**, et les informer des évolutions liées à la prime.
- **Identifier et informer les allocataires bénéficiaires potentiels**, les orienter vers le simulateur, leur expliquer les démarches et le calendrier.

Vecteurs et outils partenaires :

- Dossier dans la « lettre des Allocations familiales à ses partenaires »
- Mise à disposition des partenaires de contenus rédactionnels et visuels, nationalement et dans l'ensemble du réseau.





**Dès janvier 2016:
communication grand public**

Dès janvier 2016 : communication grand public

Objectifs

Cette phase vise à promouvoir largement la prime d'activité, à informer sur les démarches et à lutter contre le non recours.

Vecteurs et outils

- **Pour toutes les cibles décrites précédemment :**
 - Ecrans d'accueil, Caf.fr (bannières, page événementielle), VDF print et web, SVI, affichage en Caf
 - RDV des droits
 - Réseaux sociaux
 - **Kit de communication à l'attention des partenaires institutionnels pour relais sur leurs canaux (poursuite de l'action initiée en phase 2)**
 - Campagne média online (si demande cabinet confirmée)
- **En complément, pour les allocataires (RSA activité):**
 - Emailing et courrier



- ✓ Vous avez plus de 18 ans
- ✓ Vous travaillez
- ✓ Vous gagnez moins de 1360€
net d'impôts par mois

Prime d'activité

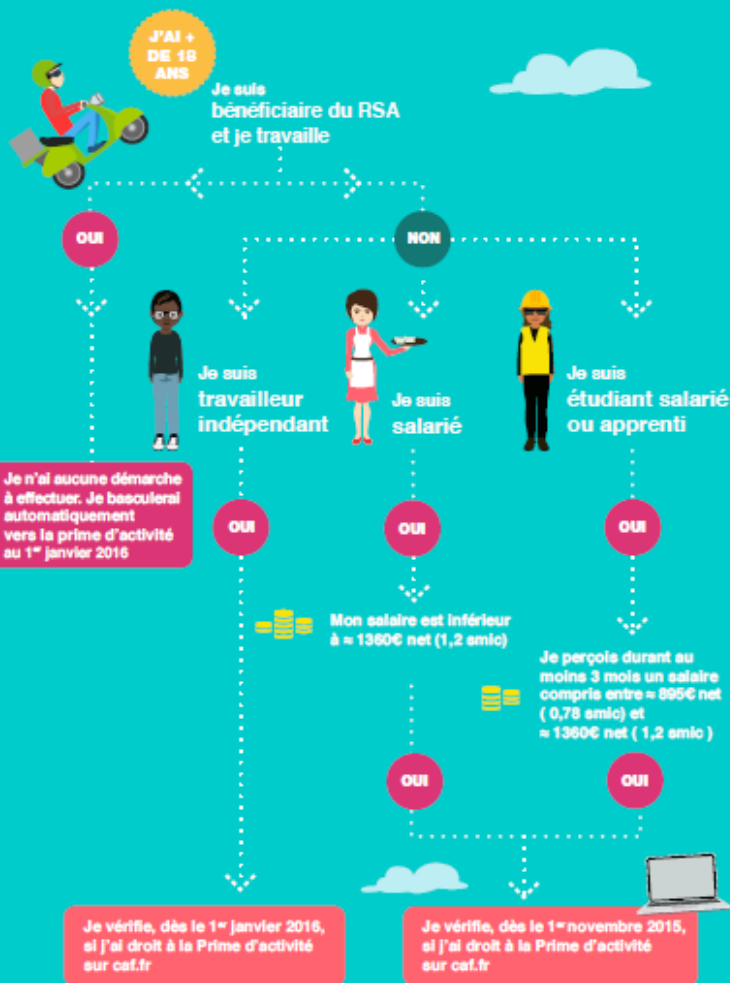


Dès le 1^{er} novembre 2015

Estimez votre droit sur le **simulateur**
Rendez-vous sur **caf.fr**



Ma situation me donne-t-elle droit à la Prime d'activité ?



Dès le 1^{er} novembre 2015

Estimez votre droit sur le simulateur
Rendez-vous sur **caf.fr**





Prime d'activité

- ✓ 100% dématérialisée,
- ✓ 100% personnalisée

ÉDITO

La branche Famille compte sur ses partenaires

Le 1^{er} janvier 2016, la Prime d'activité entrera en vigueur. Créée par la branche Famille, cette nouvelle prestation a pour vocation de soutenir l'activité ou le retour à l'activité. L'ensemble de la Branche et les agents des Caf se mobilisent depuis plusieurs mois pour mettre en œuvre cette réforme d'envergure dans les meilleures conditions pour les allocataires. Nous avons également fait le choix de l'innovation, en nous orientant très tôt vers une démarche « 100% dématérialisée, 100% personnalisée ».

Adossée à des outils et à des plateformes en ligne performants, cette démarche est une première pour la branche Famille. Les usagers testent leur simulation et leur demande sur caf.fr, sans remplir de dossier papier. Une telle innovation nécessitera bien entendu un fort accompagnement de la part des Caf mais aussi de leurs partenaires.

Il nous faudra, ensemble, renforcer la relation avec l'usager tout au long de son parcours 100% dématérialisé. En tant que partenaires, vous allez jouer un rôle important dans la réussite de ce projet, en proposant des accès à Internet à vos publics, en les accompagnant dans leurs démarches ou, plus simplement, en les informant de l'arrivée de cette nouvelle prestation. Votre engagement aux côtés de la Branche sera, j'en suis sûr, la clé de notre réussite.

Daniel LENOIR

Directeur général de la Caisse nationale des Allocations familiales



La Prime d'activité, de quoi s'agit-il ?



caf·fr

Prime
d'activité

A banner with a teal background and a green field. The text 'Prime d'activité' is in a white rounded rectangle. The 'caf·fr' logo is in the top right corner.



caf·fr

Prime
d'activité

- ✓ Vous avez plus de 25 ans

A banner with a teal background and a green field. On the left, there is an illustration of a person in a yellow safety vest and hard hat. The text 'Prime d'activité' is in a white rounded rectangle. The 'caf·fr' logo is in the top right corner. A list with one item is on the right.



caf·fr

Prime
d'activité

- ✓ Vous avez plus de 25 ans
- ✓ Vous travaillez

A banner with a teal background and a green field. On the left, there are illustrations of a person in a yellow safety vest and hard hat, and a woman in a red dress holding a tray. The text 'Prime d'activité' is in a white rounded rectangle. The 'caf·fr' logo is in the top right corner. A list with two items is on the right.



caf·fr

Prime
d'activité

- ✓ Vous avez plus de 25 ans
- ✓ Vous travaillez
- ✓ Vous gagnez moins de 13,60€

A banner with a teal background and a green field. On the left, there are illustrations of a person in a yellow safety vest and hard hat, a person in a dark jacket, and a woman in a red dress holding a tray. The text 'Prime d'activité' is in a white rounded rectangle. The 'caf·fr' logo is in the top right corner. A list with three items is on the right.



caf·fr

Prime
d'activité

- ✓ Vous avez plus de 25 ans
- ✓ Vous travaillez
- ✓ Vous gagnez moins de 13,60€



A banner with a teal background and a green field. On the left, there are illustrations of a person in a yellow safety vest and hard hat, a person in a dark jacket, and a woman in a red dress holding a tray. The text 'Prime d'activité' is in a white rounded rectangle. The 'caf·fr' logo is in the top right corner. A list with three items is on the right. On the far right, there is an illustration of a person on a green scooter.



caf·fr

Prime
d'activité

cliquez ici !



A banner with a teal background and a green field. On the left, there are illustrations of a person in a yellow safety vest and hard hat, a person in a dark jacket, and a woman in a red dress holding a tray. The text 'Prime d'activité' is in a white rounded rectangle. The 'caf·fr' logo is in the top right corner. The text 'cliquez ici !' is in a white rounded rectangle. On the far right, there is an illustration of a person on a green scooter.

Info réseau #1

Prime d'activité





Camille !
vous guide sur caf.fr

bon à savoir



le conseil



attention



Besoin d'aide ?

Camille
vous conseille

Visite guidée

Recherche



Visite guidée

Visite guidée

- A la Une
- Mes infos / Mon dossier
- La Caf en ligne
- La Caf, comment ça marche ?

Accueil > Visite guidée > A la Une



Je suis Camille !

La petite nouvelle du site Caf.fr

Mon rôle est de vous orienter judicieusement vers les services en ligne.

Mon objectif : Vous faire gagner du temps !

La réforme des allocations familiales

A partir du 1^{er} juillet 2015, les allocations familiales se déclinent en fonction des revenus des foyers à partir de 2 enfants.

Pour plus d'informations : [Découvrez nos questions-réponses sur ce sujet](#)

[Découvrez notre simulateur](#) pour connaître le nouveau montant de vos allocations familiales.

La prime d'activité

C'est une nouvelle prestation versée chaque mois par les caisses d'allocations familiales. Elle concerne les travailleurs aux revenus modestes et leur permet de toucher un complément de revenus.

Pour en savoir plus sur les conditions d'attribution : [Une nouvelle prestation à l'horizon 2016 : La prime d'activité](#)

Quoi de neuf sur Caf. Fr ?

Vie de Famille, le numéro de xxxx est à consulter [ici](#)

La rentrée étudiante se prépare maintenant ! Toutes les informations sur l'aide au logement sont sur notre site : [Etudiants, tout savoir sur l'aide au logement](#)

Accès direct

- Vous avez ou vous attendez un enfant
- Vous avez une question concernant votre Caf
- Vous avez une question sur l'utilisation de Caf.fr
- Vous changez de situation



Camille !
vous guide sur caf.fr

bon à savoir



le conseil



attention



Besoin d'aide ?

Camille
vous conseille

Visite guidée

Recherche



caf.fr

Visite Guidée

Accueil > Visite Guidée > La Prime d'activité



La Prime d'activité

La Prime d'activité entre en vigueur le 1^{er} janvier prochain, pour un premier paiement en février 2016. Elle remplace le Rsa « activité » et la Prime pour l'emploi.

La prime d'activité est une prestation qui complète les revenus d'activité professionnelle...

- Pour y avoir droit, vous devez être salarié ou travailleur indépendant. Votre salaire ne doit pas être supérieur à 1,2 SMIC (montant valable pour une personne seule sans enfant) ;
- Son montant est calculé en fonction de la composition et des ressources du foyer : le montant change si vous avez des enfants à charge et / ou si vous vivez en couple ;
- Elle est versée aux personnes de 18 ans et plus : si vous avez moins de 18 ans, vous n'y avez pas droit, quelle que soit votre situation ;
- Elle concerne également les étudiants salariés et les apprentis sous certaines conditions : vous devez dans ce cas percevoir durant au moins trois mois, un salaire minimum de 893 euros ;
- Elle est versée chaque mois (le 5 du mois suivant)
- Le montant de prime d'activité est calculé pour 3 mois fixes : il ne variera pas en fonction de vos changements de situation, familiale et professionnelle (durant ces 3 mois)
- Elle est calculée en fonction des revenus du trimestre précédent : tous les 3 mois, vous devrez déclarer en ligne vos ressources

Pouvez-vous percevoir la prime d'activité ?

Pour le savoir faites le test !

Accès direct

- Vous bénéficiez du Rsa et souhaitez

A la Une

Mes infos / Mon dossier

La Caf en ligne

La Caf, comment ça marche ?

La Prime d'activité

↳ Foire aux questions



Le calendrier des démarches de la Prime d'activité



Dès le 1^{er} novembre

Les usagers font la simulation sur caf.fr pour vérifier et calculer leur droit. Pour les travailleurs indépendants, la simulation sera possible à partir du 1^{er} janvier.



Dès le 1^{er} janvier 2016

Les usagers font une demande de Prime d'activité sur caf.fr. À la fin de la démarche, ils en connaîtront le montant.



Dès le 5 février 2016

La Caf effectue le 1^{er} paiement le mois suivant de la demande*. Les paiements sont ensuite mensuels.

**si la demande ouvre un droit*



Par la suite

Les bénéficiaires déclarent leurs ressources tous les trois mois sur caf.fr ou sur l'appli mobile « Caf Mon Compte ».



Tout savoir sur la Prime d'activité en quelques minutes :

Ai-je droit à la Prime d'activité ?

Utilisez le simulateur afin de savoir si vous y avez droit et quel montant vous pourriez toucher

**Je fais
ma simulation**



Je fais une simulation

L'utilisation du simulateur en détail et en vidéo, c'est ici :



Foire aux questions

Vous vous posez encore des questions sur la Prime d'activité ? Camille est là pour vous répondre. Consultez dès maintenant [notre foire aux questions](#)